

# « Fontenoy du Maritime », pour un pavillon français compétitif

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
PARIS, LE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2020

**Armateurs de France et ses compagnies maritimes adhérentes ont reçu le courrier d'Annick Girardin, Ministre de la mer, annonçant le lancement du « Fontenoy du Maritime ». Un travail collaboratif sans précédent démarre. Objectif : faire gagner à la fois le marin et le pavillon français, favoriser l'investissement productif, améliorer la compétitivité des activités maritimes, accompagner la dynamique de la transition éco-énergétique, créer des emplois et renforcer les savoir-faire maritimes.**

Après les déclarations du Président de la République, Emmanuel Macron, d'abord en décembre dernier, aux Assises de la mer : « le 21 siècle sera maritime ! », puis, dans le cadre de la relance suite à la crise liée à la pandémie de Covid-19, prônant « l'accélération de notre stratégie maritime », Armateurs de France s'est réjoui de la création du nouveau Ministère de la mer.

Dès le printemps dernier, Armateurs de France avait déjà entamé une réflexion approfondie pour la relance et la compétitivité du secteur de la Marine Marchande fortement impacté par la crise sanitaire. Au cours de l'été, l'organisation professionnelle a élaboré son Plan Stratégique pour la Marine Marchande, structurant ses propositions en quatre packs et 40 actions.

Aujourd'hui, un nouveau cap en faveur de la compétitivité du secteur est engagé avec le lancement du « Fontenoy du Maritime ». Madame Girardin, Ministre de la mer, est venue présenter elle-même cette démarche auprès des armateurs, lors de leur Assemblée générale, le 28 octobre dernier. L'objectif est de signer un accord de compétitivité au printemps 2021.

Une première phase de concertation (novembre-décembre 2020) a déjà démarré, permettant d'identifier les sujets et les attentes autour de quatre thèmes :

- la feuille de route sociale du marin et du pavillon français ;
- le développement économique et la compétitivité du pavillon national ;
- la transition énergétique des navires et son lien à l'écosystème industriel ;
- le rayonnement du pavillon français et sa souveraineté.

Une seconde phase (décembre 2020 – juin 2021) s'attachera à synthétiser les enjeux identifiés lors de la séquence de consultation et proposer selon un processus collaboratif avec tous les partenaires concernés, les solutions visant à lever les points de blocages (réglementation, accords de branche, fiscalité, financement, formation, organisation...) en créant les leviers d'une compétitivité nouvelle pour le pavillon français.

Armateurs de France et tous ses membres se réjouissent encore une fois de cette initiative et sont déterminés à apporter leurs contributions à toutes ses étapes dans un esprit constructif et partenarial.

**« Je me réjouis de l'écho donné à notre Plan Stratégique pour la Marine Marchande par le lancement du « Fontenoy du Maritime » ! Notre priorité est la relance de notre secteur qui sera également un élément indispensable au rebond de l'économie nationale. Nous avons appelé de nos vœux la mise en œuvre d'un projet consensuel entre tous les partenaires et parties prenantes de notre écosystème maritime : les parlementaires, les élus de tous les niveaux de collectivité, le Cluster maritime français et toutes les organisations professionnelles du secteur, sans oublier bien entendu les organisations syndicales, navigants comme sédentaires, et les marins. Madame Girardin nous a entendus et Armateurs de France sera moteur pour atteindre l'ambition de concilier l'économie, l'humain et l'écologie, pour consolider les fondamentaux de notre secteur d'intérêt national et assurer sa compétitivité et sa pérennité. »**

**Jean-Emmanuel Sauvée,  
Président d'Armateurs de France**

## A PROPOS D'ARMATEURS DE FRANCE

*Armateurs de France est l'organisation professionnelle représentative des entreprises françaises de transport et de services maritimes. Porte-parole d'une industrie de pointe et diversifiée, elle représente 26 000 emplois direct en France. Sa mission : construire un cadre propice au développement de l'économie et de l'emploi maritimes en France, dans un contexte de forte concurrence internationale, en défendant activement les intérêts de la profession auprès des instances nationales, communautaires et internationales concernées.*

### Contact presse :

Agnès RINCE

[a-rince@armateursdefrance.org](mailto:a-rince@armateursdefrance.org)

06.24.35.45.43